

ACTIVITES POLE ADOS DU 22 AVRIL AU 25 AVRIL 2025

*Vous êtes inscrit au pôle ados de CERONS. Nous vous proposons des activités pendant les vacances de Pâques du 22 avril au 25 avril 2025. Les activités vont se dérouler soit sur la plaine des sports Georges Tachon soit à l'extérieur. Elles sont proposées à la demi-journée ou à la journée. **Les horaires sont de 9 h à 17 h ou de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h si demi-journée. Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires afin de garantir le bon déroulement de la journée. Les enfants devront apporter leur pique-nique chaque jour.** Lors d'une inscription à la demi-journée, les ados seront libres de manger sur place avec l'ensemble du groupe ou à leur domicile.*

Vous trouverez ci-joint le planning et le détail des activités proposées avec les heures et lieu de rendez-vous. Les tarifs des activités ados sont calculés à partir du quotient familial de chaque famille auquel est appliqué un taux d'effort variable en fonction du prix unitaire des prestations proposées et votés chaque année par le Conseil Municipal (tableau ci-dessous). Un tarif minimum (plancher) et maximum (plafond) s'applique également.

Montant unitaire de la prestation	Taux d'effort	Montant plancher	Montant plafond
Inférieure ou égal à 5 €	0.28 %	2.65	3.39
Entre 5 à 10 €	0.53 %	5.30	6.35
Entre 10 à 15 €	0.80 %	7.94	9.00
Entre 15 € à 20 €	1.06 %	10.61	12.50
Supérieur à 20 €	1.59 %	15.91	18.56
Activités sur la plaine des sports si une prestation particulière est proposée par la Commune	0.28 %	2.65	3.39
Activités sur la plaine des sports	gratuit		

Exemples : pour un QF de 800 et pour une activité dont le taux d'effort est de 1.06 % (indiqué dans le tableau des activités sur la fiche d'inscription), le calcul sera : $800 * 1.06 \% = 8.48 \text{ €}$. Le tarif plancher étant de 10.61 €, le prix de la sortie sera de 10.61 €.

Pour un QF de 1200, le calcul sera : $1200 * 1.06 \% = 12.72 \text{ €}$. Le tarif plafond étant de 12.50 €, le prix de la sortie sera de 12.50 €.

La facturation interviendra en mai et le règlement s'effectuera auprès de la Trésorerie de LA REOLE à réception de l'avis des sommes à payer. Les modalités de règlement seront précisées sur cet avis. Vous avez également la possibilité de demander le prélèvement pour les dépenses liés au Pôle Ados. Pour cela, veuillez faire votre demande de prélèvement par mail accompagnée de votre RIB. Je vous adresserai le document nécessaire à la mise en place du prélèvement. Cette autorisation sera valable pour toutes les factures du Pôle Ados jusqu'à un éventuel changement de compte bancaire ou arrêt du prélèvement de votre part.

*Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 16 avril 2025** en retournant la fiche d'inscription ci-jointe par mail à l'adresse direction@cerons.fr. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée à la Mairie.*

	MATIN	LIEU DU DEJEUNER	APRES-MIDI
MARDI 22 AVRIL 2025	<p><u>BATTLE ARCHERY</u> Rdv à la plaine des sports à 9 heures</p> <p>OU</p> <p><u>DISC GOLF</u> Rdv à la plaine des sports à 9 heures</p>	<p>Plaine des Sports avec votre pique-nique</p>	<p><u>TOURNOI DE BADMINTON</u> RDV à la plaine des sports à 14 heures</p>
MERCREDI 23 AVRIL 2025	<p><u>CERONS EXPRESS</u> RDV à la plaine des sports à 9 heures</p> <p>Inscription à la journée obligatoire</p>	<p>Plaine des sports avec votre pique-nique</p>	<p><u>CERONS EXPRESS</u> (suite)</p>
JEUDI 24 AVRIL 2025	<p><u>SORTIE VELO – CIRCUIT 1</u> RDV à la plaine des sports à 9 heures</p> <p>Prévoir une tenue sportive, votre vélo, un casque et une gourde <u>Possibilité de faire le circuit 1 et 2</u></p> <p>OU</p> <p><u>CIBLE SCRATCH BALLON</u> RDV à la plaine des sports à 9 heures</p>	<p>Plaine des sports avec votre pique-nique</p>	<p><u>SORTIE VELO – CIRCUIT 2</u> RDV à la plaine des sports à 14 heures</p> <p>Prévoir une tenue sportive, votre vélo, un casque et une gourde <u>Possibilité de faire le circuit 1 et 2</u></p> <p>OU</p> <p><u>HANDBALL</u> RDV à la plaine des sports à 14 heures</p>
VENDREDI 25 AVRIL 2025	<p><u>OLYMPIADES INTERGENERATIONNELLES</u> RDV à 9 h à la plaine des sports</p> <p>Inscription à la journée obligatoire</p>	<p>Plaine des sports avec votre pique-nique</p>	<p><u>OLYMPIADES INTERGENERATIONNELLES</u> (suite)</p>